

d'Amérique et que votre Note, le Mémoire d'accord qui y est annexé et la présente Note en réponse constitueront entre nos deux gouvernements un Accord modifiant de nouveau l'Accord régissant le péage sur la Voie maritime du Saint-Laurent, qui entrera en vigueur à la date de la présente Note.

Veillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire d'État
Richard E. Hecklinger
(signé)